ADRESSES DES ALI		
Antenne Locale d'Insertion	Communes du secteur	Adresses
NORD GRANDE-TERRE	Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Port-Louis Anse-Bertrand, Moule	Lasserre 97111 MORNE-A-L'EAU 0590 47 85 35
SUD GRANDE-TERRE	Gosier, Saint-François Désirade, Sainte-Anne Marie-Galante	Pôle médico-social Rue du Dr Hélène Perrinet 97190 GOSIER 0590 84 66 29
CENTRE	Les Abymes Pointe-à-Pitre Baie-Mahault	Grand Camp 97139 LES ABYMES 0590 47 47 20
NORD BASSE-TERRE	Petit-Bourg, Goyave, Lamentin Sainte-Rose, Deshaies Pointe-Noire	Immeuble Aventura Route Nationale 2 97115 SAINTE-ROSE 0590 47 85 15
SUD BASSE-TERRE	Vieux-Habitants, Capesterre-Belle-Eau, Gourbeyre Trois-Rivières Vieux-Fort Basse-Terre Saint-Claude, Baillif Bouillante Terre de Haut et Terre de bas	Hôtel du Département, Boulevard du Gouv. Félix Eboué Bâtiment DGAI 97100 BASSE-TERRE 0590 81 01 22

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

Direction Générale Adjointe de l'Insertion (DGAI)
Hôtel du Département,
Boulevard du Gouverneur Félix Eboué
Bâtiment DGAI
97100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 99 77 77 ou 0590 99 77 27

Action sociale

API
Ateliers Parcours Insertion

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

Solidaire,
tout au long de la vie.

www.cd971.fr #CD971

Les Ateliers Parcours Insertion : qu'est-ce que c'est ?

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

Le Conseil départemental de la Guadeloupe propose des Ateliers Parcours Insertion au profit des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en complément des actions déjà réalisées sur le territoire de ses cinq Antennes Locales d'Insertion.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE GRATUIT ET INDIVIDUALISÉ

Objectifs des ateliers :

- Favoriser l'autonomie des bénéficiaires,
- Préparer à l'intégration d'un parcours de formation professionnelle,
- Faciliter l'accès direct à l'emploi.

Le Conseil départemental sécurise toutes les étapes de votre parcours d'insertion !

Thématiques

- Levée des freins à l'emploi,
- Remobilisation vers un parcours d'insertion,
- Accompagnement Professionnel Spécialisé.

Public ciblé

- Tout bénéficiaire du RSA socle, et ses ayants droits, inscrit dans le périmètre des droits et devoirs, sans pré-requis.

Fréquence

- Les ateliers sont prévus sur 4 heures/jour en matinée, 3 à 4 fois par semaine, sur 4 mois maximum.

Groupe

- Les groupes comprennent 3 à 6 participants, en simultané.

Inscrivez-vous vite :

Mail : parcours.insertion@cg971.fr
http://insertion.cg971.fr : un portail dédié à l'insertion
www.job971.fr : une plateforme Emploi au service des recruteurs et des bénéficiaires du RSA